



## LGV

*Le 11 décembre à Bayonne, la manif pour l'amélioration des voies existantes et contre les projets inutiles et gaspilleurs des LGV a marqué les esprits. La présence imposante du monde agricole a souligné l'impact dévastateur du projet. Cette manifestation à l'initiative des associations et soutenue par les maires des communes concernées a servi de tremplin les semaines suivantes à d'importants barrages qui ont empêché les sondages de terrains programmés par RFF (pages 6 et 7).*

2. Infos en vrac

3. CLIS de Batz et de Zaluaga

4. Brèves Sociales

5. Pâturage et racolage... le « marketing rural »

6 / 7. 15500 manifestants contre la LGV !

8 / 9. Retour sur l'épopée de l'autoroute A 65

10 / 11. NON ! Au super port de Pasaia / Pasajes

12 / 13. Jean Ziegler : un Grand Suisse !

14. Le social et l'écologie malades de la finance

15. « Taper n'est pas aimer »

16. Cultures : « Amore »



## ... infos en vrac ...

### Jean Haira est parti

Jeannot nous a quittés en cette fin d'année. Figure historique de la LCR et du NPA au Pays Basque, il était, quoique affaibli, présent aux manifs de cet automne. Il a, sa vie durant, rêvé d'un autre monde. Il a rêvé et agit. Ses rêves couraient aussi dans les cœurs des nombreux manifestants, ses rêves sont encore vivants et Jeannot aussi.

### Littoral attractif

Selon la Coordination santé environnement du Pays Basque qui a fait des prélèvements d'eau de mer et dans l'Adour et les a fait analyser, des phtalates, des pesticides, des hydrocarbures, des huiles et des métaux lourds ont été détectés.

### Une autoroute clandestine !

Stupéfaction du côté de Biriadou au sud de la Bidassoa. Le « cinturon » en est à l'enquête publique et à Biriadou, au nord de la Bidassoa, personne n'était informé. Pourtant ce « cinturon » qui va dévaster les paysages de la basse montagne gipuzkoane lors du franchissement des peñas de Aia, doit rejoindre l'A63 en amont de Biriadou en passant sous Xoldokogaina, coupant le village en deux.

### Victoire d'une revendication contre un projet dommageable, coûteux et sans doute inutile !

Cela s'est passé dans le petit village de Madban, en Inde, au mois de novembre dernier. Après cinq ans de lutte, 3.000 villageois ont réussi à faire renoncer le gouvernement au projet d'implantation d'une centrale nucléaire équipée de six réacteurs Areva. Furieux de recevoir une information officielle tronquée, les 6 réacteurs n'étant ni en fonctionnement ailleurs ni même testés, ils ont refusé et brûlé en public les offres de compensation financière. En réponse au gouvernement qui réduisait leur revendication à une action d'une poignée d'agitateurs venus d'ailleurs, leur dernière manifestation fut une action non-violente typiquement indienne : « *Jail Bhara Andolan* » ou « *protestez en remplissant les prisons* », forme d'action initiée par Gandhi. Commencée à midi par des centaines de femmes de tous âges qui faisaient la queue pour se faire arrêter, suivie des hommes du village, puis de renforts des villages voisins, de notables venus de plus loin, l'action se termina à 18 heures quand les forces de police demandèrent aux meneurs de faire cesser l'afflux. Et le gouvernement plia...

Notre président, en visite officielle, pensait-il à cet exemple en saluant

## Fertiladour : révélations de EITB

EITB a révélé récemment que l'usine Fertiladour a broyé de la monazite radioactive issue d'une usine d'armement des Etats-Unis : Ravenna dans l'Ohio. Ce détail ne figure pas dans le rapport de cessation d'activité qui pourtant prétendait reprendre l'historique des activités.

L'article cite les documents officiels datés du 4 juin 1974 : « *La monazite sera conditionnée dans des barils métalliques, renforcés, du fait de l'équivalent de 85 tonnes de thorium pur que cela représente.* »

*Dans le paragraphe « Description of the nuclear process » remis au client, est bien précisé que toutes les personnes en contact avec ces barils de monazite devront être équipées de **combinaisons de protection absolue**, puis passer un examen dans les jours qui suivent la fin de la manipulation.*

*Devront être impérativement enregistrées les caractéristiques de la zone avant, puis après la manipulation, pour établir que l'aire de déchargement n'a pas été contaminée, avec une surveillance toute particulière sur le risque très sérieux que représente le dégagement de **poussière de monazite**, dont la toxicité est officiellement plus dangereuse que l'uranium ou le plutonium. »*

Le moins qu'on puisse dire c'est que les scaphandres et autres ont été « oubliés » par l'entreprise au détriment de la santé des travailleurs.

Cette monazite pour laquelle l'article évoque des suspicions d'uranium appauvri, était conditionnée dans des barils métalliques. Où sont passés ces barils ? Pourvu qu'il ne s'agisse pas des barils évoqués par d'anciens ouvriers qui parlaient de barils utilisés par les salariés pour le stockage du maïs dans les poulaillers !

ce pays démocratique ? Nos élus sauront-ils s'en inspirer car, comme le disait récemment notre conseiller régional d'Aquitaine : « *Le contre-pouvoir est la condition de la démocratie* ».

(Source info : [www.actionconsommation.org](http://www.actionconsommation.org))



L'équipe d'Ortzadar  
vous souhaite une Bonne et  
Heureuse Année 2011!  
Et... le plein d'énergie pour  
continuer les luttes!

**Allez, allez! Râclez-moi  
ces fonds de poche!  
Il doit vous rester encore  
quelques sous-sous...**



**Pensez donc à  
votre abonnement!**

## C.L.I.S. de BATZ

LE CADE était présent à la CLIS (*commission locale d'information et de surveillance*), concernant le pôle de valorisation des déchets de BATZ à Bayonne qui s'est réunie le 26 novembre 2010. À l'ordre du jour, le projet CANOPIA qui nous a été présenté par l'industriel *URBASER Environnement* : évidemment, tout était idyllique.

### Présentation

Il s'agit d'une unité de tri-méthanisation-compostage des déchets ménagers, avec une capacité de 80 000 tonnes de déchets par an, dont l'objectif est de transformer les déchets ménagers en compost et en énergie, réduire de moitié la part des déchets à enfouir et les stabiliser avant enfouissement.

Sur le même site se trouvera une unité de tri des emballages ménagers, journaux et magazines d'une capacité de 15 000 à 20 000 tonnes par an qui seront conditionnés avant recyclage. Il est également prévu une plateforme de regroupement des encombrants et déchets verts provenant des déchetteries de la CABAB d'une capacité de 20 000 tonnes par an avant transfert pour traitement et valorisation.

Et, enfin, un espace pédagogique ainsi que les bureaux du syndicat *Bil Ta Garbi*.

### Nous avons retenu 3 problèmes très préoccupants

1. Le premier concerne la norme *NFU 44051* fixant la qualité du résidu qui sera produit (que nous refusons de nommer « compost »), sachant que le tri des fermentescibles n'est pas fait à la source ; le résidu final provient des poubelles en mélange : sachant que les gens y déversent des médicaments, du matériel informatique, des piles etc.

Il est prévu de l'épandre sur les sols, avec comme argument de remplacer les engrais, plus onéreux pour l'agriculteur : *on continue à nous empoisonner en toute légalité*.

Les 2 autres concernent plus particulièrement le processus :

2. La poubelle noire est réceptionnée puis il est opéré un tri mécanique ; ensuite vient la phase de méthanisation : c'est elle qui pose le premier problème.

Placée dans des digesteurs hermétiques, la fraction fermentescible des déchets est dégradée par des bactéries. Ce processus de fermentation est accéléré par l'absence d'oxygène (milieu anaérobie). Il aboutit à la production de biogaz, riche en méthane et d'un produit résiduel stabilisé appelé *digestat*.

On nous explique que le méthane est isolé dans une bache réservoir sous vide extensible et qu'il est *véhiculé vers les groupes électrogènes par la pression atmosphérique*, ce qui semble une aberration.

3. Il y aura 3 groupes électrogènes de 2 mégawatts chacun : pourquoi tant de puissance puisque normalement il ne sera traité qu'une moyenne maximale de 200 T/jour ? C'est ainsi que, suite à l'annonce légale et officielle de l'enquête Publique (installations classées pour la protection de l'environnement) concernant le site de Batz, nous comprenons qu'il ne s'agit plus du tout de l'usine proposée en 2004, et qu'il va être permis le compostage des boues des stations d'épuration des eaux urbaines et de papeteries en mélange avec des déchets végétaux et effluents d'élevages ou matières stercoraires (traduction : *de la merde*). Il est aussi question de méthanisation de combustion. Nous sommes très inquiets. ◆

## Centre de stockage de déchets ultimes de Zaluaga Bi (CSDU)

CLIS du 13 décembre 2010

LA dernière CLIS a siégé en 2008, il n'y a pas eu de réunion en 2009 et nous n'avons pas eu d'informations concernant cette année-là.

Le syndicat *Bizi Garbia* traite les déchets ménagers et assimilés de 9 communes en Iparralde (*Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Arcangues, Bassussary, Bidart, St Jean de Luz, St Pée sur Nivelle, Sare*) rejointes par 2 communes du sud de la Bidassoa (*Urdax et Zugarramurdi*). Il exploite le centre de Zaluaga Bi situé à St Pée sur Nivelle depuis maintenant 6 ans et pour une durée de 20 ans. Environ 50 000 T/an y sont stockées, ce qui fait en décembre un total de 290 000 T.

### Préparation du 3<sup>ème</sup> niveau de stockage de déchets (terrassements, étanchéité, réseaux biogaz)

En juin 2010 ont débuté les travaux d'aménagement de la « phase III » du casier n° 1 ; ces travaux devraient durer de 6 à 8 mois.

Les nouvelles dispositions réglementaires ont compliqué la mise en œuvre. En effet, précédemment, seul le fond du casier devait satisfaire à une barrière passive de 6 m d'argile. Maintenant, c'est l'ensemble du casier qui est soumis à cette norme et il s'avère bien difficile de faire tenir l'argile sur les côtés. De nouveaux casiers avec une pente très faible ont été construits, ce qui a vu le prix des travaux majoré de 30 %.

### Traitement des eaux

Le centre rencontre des soucis pour traiter et contenir les effluents qui sont les lixiviats et les eaux pluviales. En effet, les 2 bassins initialement prévus se sont vite révélés insuffisants. Actuellement, on trouve 3 bassins de lixiviats pour une capacité de 6 000 m<sup>3</sup> et 2 autres bassins de 9 à 10 000 m<sup>3</sup> d'eau pluviales.

Mais ce dispositif s'avère encore insuffisant et c'est au moins à 4 reprises que l'on a constaté une pollution du ruisseau en 2010 : 17 juin, 16 octobre, 9 novembre et 17 novembre.

Les lixiviats sont traités par osmose inverse. De 100 litres de lixiviats, on extrait 75 l d'eau déminéralisée et 25 litres de concentrats qui après un passage dans l'évaporateur donnent 2 litres de *surconcentrat* qui est dirigé sur l'incinérateur de Bassens.

### Nuisances olfactives

Les habitants d'Ahetze, riverains du site et dont les maisons sont sous le vent ont subi les odeurs nauséabondes, dues à une présence excessive de lixiviats non traités et dégageant de l'hydrogène sulfuré en quantité. D'autre part, ils ont déploré que les nuisances olfactives aient doublé depuis le début des travaux.

Le syndicat envisage l'installation d'un dispositif mobile pour traiter les lixiviats stockés dans les bassins.

### Surpopulation d'oiseaux

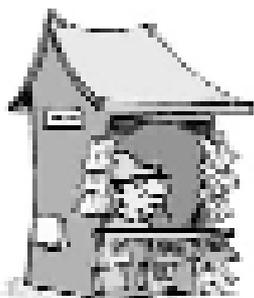
Depuis 2007, on note une forte augmentation de la population des goélands sur le site.

Ce fléau entraîne un risque sanitaire pour les agents, une dégradation de la qualité des eaux de pluie, une détérioration de la membrane d'étanchéité des casiers, et une nuisance pour les activités agricoles voisines.

Le syndicat a choisi d'effaroucher les oiseaux par la fauconnerie ; un bilan de l'action en janvier permettra de définir si l'action doit être poursuivie ou abandonnée au profit d'une autre méthode (capture et élimination du cheptel), sachant que ces opérations sont soumises à autorisation dérogatoire préalable car l'espèce est protégée.

Le CADE constate que toutes les nuisances et les difficultés d'exploitation (lixiviats, odeurs, oiseaux) sont dues à la présence dans les ordures ménagères des bio-déchets. Nous sommes étonnés que, depuis 6 ans, le Syndicat n'ait pas mis en place une politique draconienne de réduction de l'enfouissement des fermentescibles en les valorisant par compostage. Ainsi, la collecte des bio-déchets chez les grands producteurs (cantines, restaurants, maisons de retraite...) est seulement à l'étude. ◆

**Le CADE vous demande de participer à l'enquête Publique (installations classées pour la protection de l'environnement) concernant le Pôle de tri et valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de Bayonne, lieu dit «Batz» qui se déroulera du 10 janvier 2011 au 10 février 2011. Pour dire non à ce projet, d'autres solutions existent. Nous vous invitons à participer aux 2 réunions publiques organisées par L'ADECH / ATTAC et Le CADE, le 21 janvier 2011 à 19h à la Bourse du travail place Saint Ursule à Bayonne et le 22 janvier 2011 à 19 h à la Maison pour tous à Anglet.**



# Brèves Sociales

## Aurore MARTIN et le M.A.E.

★ Le mandat d'arrêt européen dont est victime Aurore MARTIN est une véritable saloperie. Pour rappel : l'Espagne demande l'extradition de la militante basque de « nationalité » française au motif qu'elle appartiendrait au bureau de Batasuna, parti illégal en Espagne mais légal en France et qu'elle aurait participé à des conférences de presse et des meetings au nom de ce parti. Il lui est reproché aussi d'avoir été salariée du parti communiste E.H.A.K. (Euskal Herrialdeko Alderdi Komunistak) avant que celui-ci soit également interdit. Bref, il lui est reproché un délit d'opinion et en filigrane, à travers elle, c'est l'illégalisation de Batasuna en France qui est en jeu. De nombreux élus (maires, conseillers généraux et même députés) se sont élevés contre le M.A.E. à l'encontre d'Aurore et un groupe est même allé jusqu'à la sous-préfecture demander audience et n'a rencontré... qu'un cordon de CRS. Du jamais vu ! Le sous-préfet n'a pas reçu les élus. Sans doute n'est-il « *ni pour ni contre* » le M.A.E. comme le député POULOU. Bref, on comprend qu'Aurore MARTIN n'ait pas eu d'autre choix que la clandestinité pour refuser d'être extradée vers l'Espagne, pays dont elle maîtrise peu la langue et où elle risque 12 ans de prison.

## « Femmes 3000 » et Mme le procureur

★ Le lundi 20 décembre dernier, l'association *Femmes 3000*, organisation de droite, émanation de l'UMP, recevait Anne KAYANAKIS, procureure à Bayonne, pour un soir au château de Brindos. Rien que ça ! Elle y a évoqué l'engagement des femmes au parquet. Tout un programme pour celle qui a été un peu « *bousculée* » dans la lamentable histoire de la disparition de Jon ANZA retrouvé des

mois plus tard à la morgue de l'hôpital Purpan à Toulouse.

## Logements sociaux détournés

★ Dans POLITIS de début décembre, était fait état d'une récente étude statistique de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Cette étude indiquait que 378 000 familles disposant d'au moins 5 300 euros par mois avec un enfant ou 6 400 euros avec deux enfants, occupaient un logement social fin 2007. De plus, 53 000 ménages appartenant au 10 % des foyers les plus riches de France (11 200 euros mensuels) vivaient en H.L.M. C'est là un détournement caractérisé des logements sociaux !

## Alain REFALO... Sanctions confirmées.

★ Vous vous souvenez ! Alain REFALO est cet enseignant désobéisseur qui refusé d'appliquer les directives de l'Education Nationale « *pour ne pas participer au démantèlement de l'école* ». L'inspecteur d'Académie de Haute Garonne l'a sanctionné par un abaissement d'échelon. Dernièrement la commission de recours du Conseil Supérieur de la fonction publique d'état avait recommandé de transformer la sanction en simple blâme. L'inspecteur d'Académie n'en a eu cure et a confirmé la sanction « *pour éviter la contagion de la désobéissance* » selon Alain Refalo.

## Les affectations dans l'Education Nationale

★ Une jeune certifiée de mathématiques, titulaire remplaçante dans l'académie de Paris, s'est vue confier à la rentrée de Toussaint, le remplacement d'un professeur d'éducation physique et sportive dans un lycée parisien. Ce

n'est pas une erreur, c'est une décision du rectorat. Dans le même temps, un lauréat de l'agrégation de mathématiques dans le même établissement est remplacé par un professeur de sciences physiques. Ce sont là deux exemples de la situation abracadabrante des affectations dans l'Education Nationale depuis la réforme du recrutement.

## Discrimination syndicale

★ Dans une filiale d'E.A.D.S., la société DAHER/SOCATA, la discrimination syndicale va bon train à l'encontre des élus CFDT. Selon ce syndicat, il y aurait eu entente FO-CGC-CFTC avec la direction pour organiser les promotions. C'est évidemment pas le sens premier du syndicalisme et les appareils syndicaux jouent parfois de drôles de jeux. On a pourtant besoin d'autres solidarités actuellement que ce genre de magouilles.

## Claude ALLEGRE, prêt à tout !

★ Mi-novembre, le Claude s'est fendu d'un plaidoyer en faveur de Sarkozy dans *Le Point*. Il y approuve totalement la réforme des retraites et dit toute son admiration pour le chef de l'état d'avoir soutenu son ministre Eric WOERTH contre vents et marées. « *Une vraie innovation* » dit-il. Il salue aussi son courage face à la crise, son discours à la Knesset et l'effort financier pour les universités. Toutes ces louanges n'ont pas permis au Claude d'entrer au gouvernement. C'est vachement injuste !

## Yan ARTHUS-BERTRAND est-il vert ?

★ Notre Yan international, le savez-vous, émarge au Comité de soutien du Qatar pour l'organisation de la coupe du monde

de foot de 2022. Stades climatisés en plein désert et boutiques de luxe y seront légion. Le tout sera construit par une main d'œuvre à bas coût venue de pays défavorisés. Une coïncidence peut être : une fondation qatarie avait financé le film de YAB « *Home* » à hauteur de 8 % du budget soit 1 million d'euros.

## Un pré-retraité retourne au travail

PRoger Le Bris, âgé de 59 ans, ancien délégué CFDT du Crédit Mutuel est parti en pré-retraite en août 2010 grâce à un accord d'entreprise. Approvisionné avec des RTT et des congés, ce dispositif permettait d'anticiper sur la date normale de départ en retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2011, à 60 ans avec toutes les annuités requises. Avec la nouvelle loi, il est à présent obligé comme une soixantaine de collègues de retourner au travail. Pour lui, ce sera pendant 4 mois. Pour d'autres, cela ira jusqu'à 12 mois. L'entreprise leur propose de prendre un « *congé sans solde* ». Ben voyons !

## Jeudi Noir... L'acharnement !

★ Fin novembre, devant le tribunal de Grande Instance de Paris, 8 militants de *Jeudi Noir* étaient poursuivis pour avoir occupé pendant un an, un immeuble de logements abandonné en plein cœur de la capitale... La propriétaire qui avait laissé filer la situation pendant 10 ans, s'est réveillée et réclame 458 962 euros aux 8 étudiants précaires qui s'étaient abrités dans le bâtiment délaissé pour indemnité d'occupation et frais de remise en état. La propriétaire multimillionnaire domiciliée fiscalement en Belgique montre un acharnement sans faille contre l'association Jeudi Noir qui proposait pourtant de lui payer un loyer. Verdict du TGI de Paris le 31 janvier prochain ! ♦

# Pâturage et Racolage... le « marketing rural »

**C**ET AUTOMNE, une conférence de presse commune de l'association des producteurs fermiers du Pays Basque, de BLE (producteurs bio), d'ELB (confédération paysanne), d'Euskal Herriko Laborantxa Ganbara et d'Action Conso Pays Basque a conté « l'histoire du coucou agro-industriel qui veut habiter le nid des fermiers engagés dans des démarches collectives de qualité ». Plus concrètement, la rogne partait de l'information faite autour de l'installation de distributeurs automatiques de lait provenant de la ferme Sanzberro à Ustaritz. Que cette ferme ait choisi des pratiques industrielles telles que l'élevage hors-sol n'était pas remis en question, il s'agissait plutôt de dénoncer « l'usurpation d'une identité fermière » qui ne correspond pas à la réalité. Plus largement, il a été aussi évoqué la publicité de Labeyrie (Lur Berri, cf. lutte anti-OGM locale) qui ose parler de foie gras « équitable et responsable » des petits producteurs du Sud-Ouest. Petits producteurs sous le régime de l'intégration, forme actuelle du métayage, sans aucune initiative sur leur façon de travailler, qu'on leur impose industrielle et hyper productiviste, sans droits mais non sans dettes auprès de cette même coopérative. Ils s'en tirent tout juste à condition de travailler comme des serfs et de garder la santé... Ici et ailleurs aussi, Candia qui « dit oui aux petits producteurs », etc.

La revendication commune est de relancer le décret encadrant l'appellation fermière, décret mort-né en 2005, suite au lobbying efficace des Labels rouges, FNSEA, affineurs de fromage et faux fermiers de l'APCA/Bienvenue à la ferme.

## Le cas d'école : au pays de Heidi

• **Le lieu** : le parking du supermarché Leclerc d'Anglet. Pendant la grève du lait, déjà, nous avons pris l'habitude de venir avec notre bou-



teille vide chercher le lait auprès des petits producteurs indépendants. Mais là, à condition d'avoir des œillères et des boules Quiès, nous nous retrouvons en face de la petite maison dans la prairie : un petit chalet suisse, sur sa moquette verte, abrite un distributeur de lait. Photo géante d'une vache au milieu de prairies fleuries. Il n'est pas dit que la photo est celle de l'exploitation, il n'est pas dit non plus que ce n'est pas celle de l'exploitation... Il est affiché que le lait est « certifié naturel et de qualité », mais ces termes n'engagent à rien, et pas de mention d'organisme certificateur. En haut, un erratum vient d'être apposé pour signaler que le lait n'est pas bio comme annoncé dans la presse. Il paraît que les machines, c'est ludique... On met la pièce (ou la nanoclé), on ouvre un portillon, on pose la bouteille qui peut être achetée sur place, on tire la bobinette... et l'on peut même entendre le mugissement de la vache pendant que le lait coule.

J'ai eu beau lire dans le journal que « le lait arrivait en direct du pis », ce beuglement n'arrive pas à me persuader que la vache est à l'intérieur de la machine, peut-être avec un accessoire de plus, genre robinet mamelliforme...

• **L'origine** : la ferme susnommée aux pratiques productivistes, et cette vente dite directe, économique et écologique propose un lait plus cher que celui vendu à l'intérieur, en

provenance, lui, d'une petite exploitation de proximité engagée, elle, dans une démarche de qualité certifiée et contrôlée.

• **L'hébergeur** : le supermarché Leclerc d'Anglet, dont le directeur n'a pas joué la carte de la transparence. Parlant du produit et de sa présentation, il les a comparés aux photos des étiquettes de shampooing : « On vend du rêve » et la réponse à ma question plus précise sur la nature du contrat entre lui et le producteur fut : « On fait ce qu'on veut chez nous ». Et, pour conclusion, de proférer des menaces à peine voilées envers les petits producteurs locaux qui n'ont pas su se montrer reconnaissants en alertant l'opinion.

## La distribution automatique comme alternative crédible à la crise ?

L'implantation de ces distributeurs est en augmentation rapide, ils peuvent s'adapter à toutes sortes de produits autres que le lait. Les producteurs en attendent surtout une meilleure rétribution de leur travail. Mais, foin de vente directe, ces machines ne remplaceront jamais le contact réel avec le producteur. Et puis, il y a des entreprises derrière ces robots... Laissons-les parler, elles s'adressent aux producteurs en qualité de spécialistes du marketing rural : l'intérêt du consommateur leur est acquis, les Français

sont indignés par l'injustice faite aux producteurs et veulent défendre leur agriculture « Française » (ne pas oublier les majuscules) ; ce contexte posé, il suffit ensuite de booster la clientèle. La machine achetée (environ 50 000 euros) ou louée, le producteur peut accéder à diverses prestations : financement, partenariat avec grandes surfaces, stratégies de marketing pour appâter et fidéliser la clientèle (ventes de packs avec logos, affiches, sites Web...), décorations pour les maisonnettes (les enfants adorent !) Quant aux grandes surfaces, elles peuvent se redorer le blason en parainant ce genre d'initiative dite écologique. On est loin des principes de la vente directe et de la transparence. On a peur que les petits producteurs ne s'y fourvoient.

Alors, nous autres consommateurs, ne nous laissons pas bernier, soyons conscients d'être la cible de stratégies de marketing qui, entre autres forfaitures, récupèrent notre demande de circuits courts d'approvisionnement et de produits sains. Allons chercher une information honnête et documentée auprès des professionnels et associations de professionnels compétents, engagés dans des démarches de qualité avec, à la clé, charte, cahier des charges, certification et contrôle.

**France Bonillo**

Action Consommation

# Contre les LGV : 15 500 manifestants derrière 130 tracteurs !

Le 11 décembre à Bayonne, la manif pour l'amélioration des voies existantes et contre les projets inutiles et gaspilleurs des LGV a marqué les esprits.

La présence imposante du monde agricole a souligné l'impact dévastateur du projet. Cette manifestation à l'initiative des associations et soutenue par les maires des communes concernées a servi de tremplin les semaines suivantes à d'importants barrages qui ont empêché les sondages de terrains programmés par RFF.



Photo L.P. pour le CADE

## Quand RFF se paye un sondage IFOP

Fort d'une trésorerie florissante, Réseau Fauché de France (près de 29 milliards d'euros de dettes) s'est payé un sondage IFOP. RFF a ainsi pu titrer son communiqué triomphant « 89 % des habitants du Sud Ouest favorables aux LGV contre 11 % hostiles ».

Un examen attentif du détail du sondage nous apprend qu'il s'agit d'un panel accès de 809 volontaires.

Sur ces 809 volontaires, 64 % ne connaissaient pas le grand projet Ferroviaire du Sud Ouest. Ainsi il ne restait que 291 personnes qui « connaissaient » dont 89 hostiles. Ajoutons que 50 % de ceux qui ne connaissaient pas et 46 % de ceux qui pensaient connaître s'imaginaient qu'il s'agissait de l'amélioration des voies existantes, rejoignant ainsi les 11 % (22 % dans les Pyrénées Atlantiques) opposés aux LGV et favorables à la modernisation des voies existantes.

On aurait donc pu aussi titrer le sondage ainsi : « 60 % des sondés favorables à l'amélioration des voies existantes ! »

## Marchandises ferroviaires

Après les spectaculaires baisses de 2008 (moins 23,8 %) et 2009 (moins 49 %), nous espérons que le fret se redresse un peu. Avec 1,65 millions de tonnes de marchandises à Hendaye en 2009 (contre les 8 millions estimées par

## Première consultation RFF : le fiasco !

Début octobre, Réseau Fauché de France lance une première consultation auprès des populations, consultation que maires et associations boycotteront.

285 000 lettres sont envoyées après que le 28 septembre des encarts publicitaires aient été achetés dans les divers quotidiens. Le 4 octobre des communiqués de presse sont envoyés à l'ensemble de la presse. 400 000 documents seront diffusés pour cette consultation.

Résultat : 281 réponses dont 38 annulées par RFF (!). Sur les 243 réponses restantes, seules 154 répondent aux questions...

Du 20 décembre au 8 janvier, RFF organise une deuxième consultation au sujet des hypothèses de tracés...



Photo L.P. pour le CADE



Photo L.P. pour le CADE



Photo L.P. pour le CADE

RFF au cours du débat public, estimations qui ont influencé les décisions) nous avons atteint une baisse historique dont nous ne réjouissons pas car nous espérons, avec une politique ferroviaire responsable, atteindre les 10 millions de t/an en 2020. Comme toujours, ce sont les lampistes qui trinquent alors qu'ils n'y sont pour rien : la SNCF annonce des emplois en moins en 2011. A Hendaye, c'est l'entreprise Cobatrans qui a fermé et les trois allers retours hebdomadaires d'Hupac vers la Belgique viennent d'arrêter. Nous en étions à 6 ou 7 trains de marchandises par sens et par jour entre Hendaye et Bayonne, où en sommes nous aujourd'hui ? (Rappelons que les prévisions RFF tablaient sur 102 trains par sens en 2020, puis revus à 60, puis revus à 47. Le groupement de lobbying mis en place par le Conseil régional et le gouvernement autonome qui vient d'aller plaider sa cause à Strasbourg espère arriver à 8 % de trafic sur les rails ce qui représente 5 millions par an et 23 trains par sens. La saturation des voies n'est vraiment pas pour demain.

#### **Quand RFF refait une ligne existante**

La Vie du Rail du 8 décembre nous apprend que RFF a refait la ligne abandonnée du Haut-Bugey



Photo L.P. pour le CADE

dans l'Ain. Cette ligne surnommée la « ligne des Carpates » en raison de l'environnement escarpé et montagneux fait 47 km. Elle était et est toujours en voie unique. Elle vient d'être modernisée, adaptée au gabarit TGV et on a construit des zones d'évitement pour les croisements. Selon les sections, les TGV rouleront entre 80 et 120 km/h. Le tout pour un montant de 310 millions d'euros. Le trajet Paris-Genève gagne 6 mn. ♦



Photo L.P. pour le CADE

# Retour sur l'épopée

## DJ Borloo et l'autoroute<sup>(1)</sup>

C E n'est pas pour nous vanter, mais faire défiler **DJ Borloo** et son tracto-mix le 4 décembre 2007 à Paris, en

pleine euphorie post « Grenelle de l'environnement », était plutôt bien vu. Pendant les discours, le bulldozer avançait

et ce mois de décembre 2010, l'autoroute A65 Langon-Pau a ouvert ses 150 kilomètres de bitume neuf au milieu de la forêt landaise.

« *La destruction, c'est la protection* »

« *A65, test de sincérité du Grenelle* » ... disions-nous en demandant l'abandon d'un projet rétrograde. Mais rien n'y fit : ni les dossiers, ni les pétitions, ni les manifestations, ni les courses de tractobrouette, ni les banderoles posées ça et là, ni les planteurs volontaires<sup>(3)</sup>...



Le char de DJ Borloo à la parade climatique, Paris, 8 décembre 2007<sup>(2)</sup>

1. Article initialement paru ici :

<http://www.mediapart.fr/club/blog/julien-m/201210/dj-borloo-et-l-autoroute>

2. La vidéo du Tractomix de DJ Borloo est ici :

[http://www.youtube.com/assoarlp#p/u/19/Gfrix4P\\_4Dg](http://www.youtube.com/assoarlp#p/u/19/Gfrix4P_4Dg)

3. Toutes les vidéos ici :

<http://www.youtube.com/assoarlp>

## 1<sup>er</sup> Appel des 9 fontaines organisé à Bostens le 10 juin 2006

C'est au milieu de cette zone humide, réserve naturelle et lieu de vie du village de Bostens, dans les Landes, entretenue bénévolement depuis des années par les habitants et aujourd'hui traversée par un viaduc qui a pris son nom, que sont à présent célébrés les mérites de la « première autoroute grenello-compatible ». C'est là que, devant la presse locale, le préfet de région a choisi de dire au seul maire s'étant opposé au projet d'autoroute que finalement pour son village, « l'autoroute est un plus » (Sud-Ouest, 18 sept 2010). L'offensive rhétorique jusqu'à l'humiliation... et jusqu'à la bêtise. Ce site va être emménagé en « base environnementale » au titre du 1% paysage. Les enfants des écoles des villages voisins viendront ainsi prochainement y découvrir la biodiversité des zones humides de bord d'autoroute. Difficile de dire si cette propagande fonctionne, mais ce qui est certain c'est qu'elle occupe l'espace public, qu'elle vampirise le

débat et les questionnements médiatiques : « Bonjour monsieur, je suis journaliste au « bip », je voudrais savoir ce que les associations pensent des mesures de protection et de compensation sur la biodiversité mises en place par le concessionnaire autoroutier? D'après vous est-ce un vrai progrès, un moindre mal ? »

Toujours tout ramener à l'écologie de comptoir, aux visons, écrevisses et autres papillons fadais des laïches qui n'espéraient pas une mort aussi médiatisée, et oublier ce que ça signifie d'aveuglement et de gachis que d'inaugurer une autoroute en 2010 (voir communiqué de presse en encart), voilà la grande victoire du « greenwashing » autoroutier.

10.12.10 - Communiqué de presse RAC-F, FNE, APE, FNAUT, WWF, ARLP, AIAA, SEPANSO, Stop-Autoroutes, CADE, Les Amis de la Terre, AA, LEA, Coclipau, LEA, Code Béarn, Chiche, Europe Ecologie - Les Verts, Parti de Gauche, NPA, PCF 64, Attac 33, 64 et Landes

# de l'autoroute A 65



## LES PLANTEURS VOLONTAIRES

TOUT ce que nous avons eu c'est l'infamie de « l'autoroute écologique »<sup>(1)</sup>, la politique de l'oxymore au secours de l'éclatement entre les discours et les actes. Nous avons beau avoir lu Orwell, nous n'avons pas imaginé voir les bétonneurs soigner leur image sur un des sites emblématiques de leurs forfaits et de la résistance au projet<sup>(2)</sup>. C'est sur le site des 9 fontaines que fut lancé par de nombreuses organisations locales et nationales, le 10 juin 2006, un appel à un moratoire autoroutier qui donna suite, au même endroit le 17 juin 2008, au premier rassemblement de la coordination nationale « Stop-Autoroutes ».

Les planteurs volontaires : <http://lesplanteursvolontaires.hautetfort.com/>

1. [http://www.eiffage.com/files/Charte\\_Valeurs\\_S.pdf](http://www.eiffage.com/files/Charte_Valeurs_S.pdf)
2. <http://www.sudouest.fr/2010/11/22/a-65-pau-bordeaux-le-defi-d-un-traffic-suffisant-249234-4938.php>

## A65 : ils inaugurent une autoroute

**L**E 14 décembre 2010 un représentant du gouvernement et les principaux élus aquitains inaugureront une nouvelle autoroute, l'A65 reliant Langon (33) à Pau (64).

Ces 150 kilomètres d'infrastructure s'ajoutent aux 10.950 kilomètres d'autoroutes et au 1.027.154 de kilomètres de routes déjà existants en France [1], aux 5,1 millions d'hectares de sol déjà artificialisés (soit 9,4% du territoire national) [2]. Ils annoncent également les 1.092 nouveaux kilomètres d'autoroutes inscrits dans le projet 2010 de Schéma National des Infrastructures de Transport [3] ou ayant récemment fait l'objet de déclaration d'utilité publique.

Nous sommes atterrés de constater que, non contents d'œuvrer à leur construction, nos élus locaux et nationaux célèbrent l'inauguration de ces équipements dédiés à la gloire du moteur à explosion.

**Nous savons, et ils savent pourtant que :**

L'Agence Internationale de

l'Énergie, dans son dernier rapport, confirme que le « pic pétrolier » a été atteint en 2006 et que la production de pétrole conventionnel ne dépassera donc plus jamais ce niveau [4]. Le krach pétrolier est pour demain et, comme ils célébraient l'euphorie financière il y a trois ans, ils inaugurent aujourd'hui une autoroute.

La décennie 2000-2009 a été la plus chaude jamais enregistrée [5] et malgré la crise mondiale, les émissions de CO2 devraient marquer un nouveau record en 2010 [6]. L'urgence climatique est là, et ils inaugurent une autoroute.

Le trafic automobile diminue depuis 2003 en France [7] et ils inaugurent une autoroute qui parie financièrement sur un doublement de ce trafic à l'horizon 2020.

La dette publique explose, les services publics sont sacrifiés, et ils inaugurent une autoroute dont le coût (1,5 milliards d'euros) retombera inévitablement

(contractuellement) sur la collectivité [8].

La crise sociale s'aggrave et ils inaugurent l'autoroute la plus chère de province, qui coûtera aux usagers 19,70 € pour 150 kilomètres [9].

Aucune « mesure de compensation » ni aucun maquillage sémantique sur le registre de « l'autoroute verte » ne pourra occulter ces réalités ni l'outrage que fait subir cette infrastructure aux territoires qu'elle a traversés et aux individus qu'elle a impactés.

Cette célébration est indécente.

[1] La documentation Française, 2008, Les transports en France, Dossier n°8068.

[2] <http://www.stats.environnement.deve...>

[3] <http://www.developpement-durable.go...>

[4] <http://lpetrole.blog.lemonde.fr/2010...>

[5] <http://www.france-info.com/sciences...>

[6] <http://www.lscce.jpss.fr/Phoceal/Vie...>

[7] <http://www.statistiques.equipement...>

[8] Par avenant au contrat de concession (décret en Conseil d'Etat du 1er septembre 2010)

l'Etat doit par ailleurs verser une « indemnité pécuniaire » de 90 millions d'euros.

[9] Pour un véhicule de classe 1 (JORF n°0281 du 4 décembre 2010 page 21344, texte n° 11)

## Totems

**D**ÉZOOMONS un peu, le temps de quelques lignes, pour passer de la forêt landaise à la plaine Masaï, en Afrique de l'Est. Février 2009, alors que les bulldozers d'Eiffage créent le 4<sup>ème</sup> axe routier permettant de relier Bordeaux à Pau, deux villes françaises de province, des appareils de chantier chinois refont l'unique route permettant de relier Nairobi à Dar-es-Salaam, les capitales de deux pays réunissant 80 millions d'habitants. 700 kilomètres, une seule route, avec une voie dans chaque sens, coupée pour les besoins des travaux. Sur plusieurs centaines de kilomètres ses utilisateurs sont déviés sur des chemins de terre. Les bus, les camions et les rares automobiles qui assurent la liaison entre ces deux pays majeurs de la région sautent sur des nids de poules, mangent de la poussière. Un coût de 150 millions de dollars, 1,2 milliards d'euros pour l'A65.

Les besoins de route sont là-bas, la pensée magique est ici. 1,2 milliards d'euros pour un sacrifice rituel. C'est finalement tout ce qui reste, avec quelques dizaines de minutes gagnées, **Suite page 13**

# Super port de Pasaia/Pasajes

**L'Autorité Portuaire de Pasaia/Pasajes en Gipuzkoa (APP) a publié, le 9 octobre, dans le Bulletin Officiel de l'État ibérique que le Plan Directeur d'Infrastructures du port de Pasaia (PDIPP) était soumis à enquête publique transfrontalière jusqu'au 3 décembre 2010.**

**L**E COLLECTIF des Associations de Défense de l'Environnement du Pays Basque et du Sud des Landes (CADE) au travers d'Action Citoyenne Environnementale a sollicité par deux fois Monsieur le premier Ministre ainsi que le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, afin d'exercer notre droit de participer à cette consultation transfrontalière comme le stipule l'article 11 de la loi 9/2006.

Le 3 décembre, jour de clôture de l'enquête publique, Monsieur le Préfet, F.X. Ceccaldi, à qui nous avons demandé de faire remonter les différentes missives, nous a répondu, qu'il avait « pris connaissance » de nos trois courriers qu'il nous retournait en nous demandant de « les adresser directement » aux ministres précités.

L'administration française ne semble pas avoir présenté les allégations opportunes aux impacts contraires qui peuvent dériver de l'approbation du PDIPP. De plus, l'enquête publique transfrontalière s'est donc achevée sans notre participation officielle.

## Et pourtant...

Le projet port extérieur de Pasaia consiste à déplacer les activités portuaires de la baie de Pasaia, vers la mer, sur les flancs du Mont Jaizkibel. Il s'agit de construire une plateforme en béton d'au moins 100 hectares (voir photo ci-contre) com-

prenant également un bassin de la même superficie et des docks de 2 700 mètres de long qui prendront leurs assises à 30 voire 35 mètres de profondeur dans l'océan. L'accès depuis la terre se fera en creusant deux tunnels sous le Jaizkibel. L'un servira à acheminer les marchandises par la route, l'autre par chemin de fer. La terre de ces excavations ira combler, en partie, l'espace consacré à la plateforme de 100 hectares.

Le port extérieur de Pasaia/Pasajes, proposé dans les alternatives 3 et 4 de l'Etude d'Impact Environnemental et qui ont la faveur des « autorités », provoquerait la séparation physique des falaises du Jaizkibel de la mer durant 2.700 mètres. La symbiose Terre/Océan de ce milieu exceptionnel serait définitivement rompue.

Le Jaizkibel protégé coté terre par le programme européen Natura 2000, ne l'est pas côté mer. Ce projet complètement écocidaire, touchera aussi bien la terre que la mer en totale osmose donc indissociables du fait que les dégâts environnementaux causés côté mer influenceront côté terre et vice versa. Il annihilera d'une manière irréversible 2 700 mètres de côtes de haute valeur écologique ainsi que « des niches »



d'espèces innombrables. A ces impacts directs s'additionneront, des impacts induits avec de « sévères » répercussions sur toute la côte basque, sur les zones Nature 2000 d'Iparralde.

Il ne faut pas perdre de vue qu'Hendaye et ses environs possède des Sites d'Importance Communautaire, des Sites classés et/ou inscrits, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique (ZNIEFF) de Type 1, des ZNIEFF de Type 2, des ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation

des Oiseaux), des Zones de protection spéciales comme la Directive oiseaux : 79/409/CEE et la Directive habitats : 92/43/CEE.

## La directive « oiseaux »

La directive oiseaux est une mesure prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages. Cette protection s'applique aussi bien aux oiseaux eux-mêmes qu'à leurs nids, leurs œufs et leurs habitats. Par la mise



Vue d'ensemble du projet, au pied du mont Jaizkibel

en place de zones de protection spéciale, importantes pour la protection et la gestion des oiseaux, elle consacre également la notion de *réseau écologique*, en tenant compte des mouvements migratoires des oiseaux pour leur protection et de la nécessité d'un travail transfrontalier.

### la directive « habitats »

La deuxième, la *directive habitats*, oblige les états membres dont la France et l'Espagne à maintenir un certain nombre de types d'habitats et d'espèces dans un état de conservation favorable sur les sites désignés en accord avec la Commission Européenne. Cela implique la création d'un réseau d'aires protégées marines et terrestres pour assurer la biodiversité au moyen de la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore. De plus, des mesures de protection spéciale des habitats sont arrêtées pour certaines espèces d'oiseaux identifiées par les directives et les espèces migratrices. Ce qui est présentement le cas.

La construction et l'exploitation du super port de Pasaia/Pasajes bafouera cette *directive habitats* tant au niveau des falaises du Jaizkibel que de la baie de Txingudi ainsi que du domaine d'Abbadia et de la corniche basque et affectera d'une manière « sévère » les espaces déjà protégés précédemment cités.

### En conséquence...

Ainsi, nous demandons qu'une évaluation des incidences soit effectuée sur les projets de travaux et d'aménagements sur les sites Natura 2000 ou à leur proximité. L'Union Européenne, à travers le réseau Natura 2000, exige également pour autoriser un tel projet : « *Qu'il n'existe pas de solutions alternatives à la réalisation du projet considéré* » ce qui n'est présentement pas le cas puisqu'à aucun moment il n'a été question de la rénovation et modernisation complète du port actuel. « *Que celui-ci soit motivé par des raisons impératives d'intérêt public* », ce qui n'est nullement le cas en ce qui concerne le projet de super port extérieur de Pasaia/Pasajes.

De plus, la construction et l'exploitation du port extérieur de Pasaia/



Les falaises du Jaizkibel : une zone sauvage, d'une grande beauté

Pasajes influera également sur les divers éléments relatifs à la mer comme :

La dynamique marine, le régime des courants, les sédiments de la plate-forme côtière, ce qui suppose une affection de la totalité du littoral du Jaizkibel, de l'écosystème aquatique de la Bidassoa et de son estuaire, de la baie de Txingudi, du golfe du Figuier dont les plages d'Hondarribia et celle d'Hendaye, la pêche, les populations de cétacés, et un long etc.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il apparaît clairement que nous vivons une période écocide. Cette année internationale de la biodiversité, synonyme de « *vie sur terre* » des plantes aux hommes, au travers de multiples interactions a vu naître des projets d'infrastructures pharaoniques complètement destructeurs de cette biodiversité que nous sommes tous et toutes censés(es) protéger. Les écosystèmes que constituent les différentes espèces remplissent des fonctions essentielles que nous serions incapables de reproduire malgré toutes nos avancées technologiques. La perte de biodiversité est considérée comme un problème d'environnement encore plus grave que le trou de la couche d'ozone, le réchauffement climatique ou la pollution.

En réalité, l'étude d'impact environnemental du PDIPP n'a pas réalisé une évaluation adéquate des impacts environnementaux que générerait la construction du super port extérieur et de son exploitation. On peut même affirmer qu'elle est partisane puisqu'elle n'a nullement abordé la revitalisation, modernisation du port de Pasaia/Pasajes. Les projections de trafic sont surévaluées ce qui invalide toute véritable alter-

native et il est même proposé de transformer la baie en port de plaisance « *en profitant de son espace naturel ce qui évitera d'affecter le territoire littoral vierge et moins apte* »... Cette étude d'impact environnementale défend tout et son contraire avec un aplomb qui frise l'indécence verbale. Le principe et les arguments avancés pour défendre l'intégrité environnementale de la baie de Pasaia/Pasajes sont « louables », cela dit, ils mettent d'avantage en exergue ceux développés en faveur du port extérieur qui nient totalement la valeur et la richesse environnementale de la côte basque et de l'espace Jaizkibel-Ulia où devrait se situer le super port extérieur.

Parallèlement au port de plaisance est projetée une opération immobilière d'envergure puisque la construction de plus de 1 500 appartements est envisagée sous la pompeuse dénomination de « *rénovation urbanistique* ». Cette « *alternative* » n'est ni plus ni moins qu'une opération immobilière qui n'a absolument rien à voir avec une véritable alternative de rénovation de la baie de Pasaia/Pasajes, véritable port naturel.

Dans ce contexte, nous appuyons la proposition d'Oceana et du cercle de l'ordre des biologistes basques (COBE) de créer un corridor écologique littoral de Donosti/San Sebastian à Biarritz. La zone marine de Jaizkibel-Ulia, pressenti pour la construction du super port de Pasaia/Pasajes constitue, à nos yeux, un élément clé du corridor basque qui s'étendrait sur plus de 35 kilomètres. La zone protégée couvrirait près de 27 000 hectares et abriterait plus d'une centaine de

communautés et d'habitats différents, ainsi qu'un millier d'espèces.

### Nous exigeons que :

- ✓ L'Autorité Portuaire et la Chambre de Commerce du Gipuzkoa retire ce projet de *super port extérieur* pour les graves préjudices environnementaux irréversibles qu'il occasionnera s'il venait à être réalisé.
- ✓ La convention d'Aarhus et plus particulièrement la directive 2003/4/CE concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement et la directive 2003/35/CE qui traite de la participation du public aux procédures environnementales soit respectée et donc appliquée ce qui n'a pas été le cas du côté français.
- ✓ Soit respecté notre droit de participer à toute consultation transfrontalière comme le stipule l'article 11 de la loi 9/2006.
- ✓ La charte de l'environnement, partie intégrante de la constitution française, notamment l'article 1 qui stipule : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé* » ne reste pas lettre morte.

### Les signataires :

- Action Citoyenne Environnementale (ACE),
- Le Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque Sud des Landes (CADE - 43 associations),
- Auñamendi (association de montagne).

# UN GRAND SUISSE

Jean Ziegler, membre du Conseil des Droits de l'Homme aux Nations Unies, ancien rapporteur sur l'alimentation, n'est plus à présenter. Son dernier pavé dans le marigot de la bonne conscience des « Pays du Nord » s'intitule *La haine de l'Occident (1)*.



Après *L'Empire de la honte*, où il détaillait le terrifiant mouvement de reféodalisation du monde par les sociétés transcontinentales, il analyse dans ce dernier livre la haine longtemps refoulée qui resurgit chez les peuples colonisés, une haine suscitée par la criminalité économique, le chaos social et écologique, la négation des cultures du Sud, vues, au mieux, comme d'aimables phénomènes folkloriques.

## Aux origines de la haine

« Pour aimer les hommes il faut détester ce qui les opprime » J. P. Sartre

Pour Jean Ziegler le « ce » est essentiel car il représente les structures du système inhumain qui tue en un an plus de monde que la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale en a tué en six ans : 59 millions en 2007, victimes des épidémies, de l'eau polluée, de la faim et des guerres civiles.

La même phrase sans « ce » donne : « On déteste qui opprime ». Elle exprime alors la haine pathologique, celle des kamikazes du 11 septembre ou celle inspirée par le mouvement Patchakuti en Bolivie dont le programme est simple : se débarrasser des Q'aras, les Blancs.

## Le temps du retour de la mémoire

Mais, pour Jean Ziegler, il faut d'abord que l'Occident reconnaisse ses crimes passés et présents.

Les événements vécus par les peuples du Sud ont été si traumatisants qu'ils ont été enfouis très profondément, mais continuent de hanter leur mémoire et d'alimenter leur haine.

En premier lieu : l'ignoble traite esclavagiste et ses 20 millions de victimes. La non repentance des Occidentaux, leur refus d'en reconnaître la nature criminelle, s'accompagne parfois d'un discours brutalement raciste, comme celui de Sarkozy en Afrique, sur lequel Jean Ziegler revient longuement. Mais ce racisme est en général plus sournois en particulier dans les conférences internationales.

L'Occident oppose une fin de non recevoir aux demandes d'excuses faites par les pays du Sud. Quant à d'éventuelles compensations financières ! Impensable !

Et pourtant ! Pour ne parler que d'un pays dont la misère est régulièrement étalée dans nos J.T., savons-nous que les 150 millions de francs-or extorqués par la France au XIX<sup>ème</sup> siècle à la République d'Haïti pour indemniser les planteurs esclavagistes ont durablement enfoncé ce pays dans la misère. Le passage sur les vendeuses de galettes de boue dans les gigantesques bidonvilles de l'île est particulièrement révoltant !

Jean Ziegler revient bien sûr sur quelques uns des crimes qui ont marqué les colonisations française, belge ou autre : Sétif 1945, Madagascar 1947, le Congo Belge propriété personnelle du roi Léopold II, le génocide des Herreros en Afrique

du Sud où s'illustra Papa Mengele, les chasses à l'Aborigène en Tasmanie etc.

## Demagogie et double langage

La démagogie fait aussi partie de la palette occidentale. Là encore notre brillant président s'est distingué, en osant conseiller à un auditoire africain médusé de développer les cultures vivrières pour éradiquer la faim. Jean Ziegler rappelle juste que si on est passé de 80 millions à 200 millions de sous alimentés chroniques dans le monde en un court laps de temps, on le doit en grande partie au dumping agricole des pays européens et des Etats-Unis qui fait que leurs produits sont vendus en Afrique en moyenne 50 % moins cher que ceux produits localement. En 2000 une énième conférence internationale a établi une liste d'objectifs à atteindre par la communauté internationale. Dix ans après, non seulement aucun des problèmes listés n'a connu un début de solution mais beaucoup se sont aggravés. Par exemple : le nombre de sous alimentés a déjà augmenté de plus de 20 %.

Quant au double langage et à la pratique du *deux poids deux mesures* c'est depuis longtemps une marque de fabrique de l'Occident. De Jefferson, rédacteur de la très progressiste *Déclaration d'Indépendance des USA* de 1776 et esclavagiste notoire, au soutien, au mépris du droit international des actes criminels d'Israël, les exemples abondent.

L'action de ces grands donneurs de leçons que sont l'OMC ou le FMI est bien sûr une des cibles privilégiées de la foudre « zieglérienne ». Il s'indigne du refus de sanctionner les USA et l'Europe qui subventionnent illégalement leurs producteurs et dénonce les menaces permanentes envers les pays du Sud qui osent exiger que l'OMC applique à tous les règles qu'elle a elle-même édictées.

Dans l'affaire (au sens criminel) du coton du Sahel les représailles décidées par M. Lamy (qu'on dit socialiste) ont poussé à la privatisation et à la liquidation de fait de la production cotonnière. Les paysans et leurs familles sont allés grossir les bidonvilles des capitales du Mali et du Bénin.

## Objection, votre honneur !

Jean Ziegler s'attarde sur l'objection qu'on lui fait le plus fréquemment : il existe des exploiters tout aussi féroces issus des pays du Sud. Il rappelle que le système est largement dominé par l'Occident avec la complicité des oligarchies des pays dominés. D'ailleurs beaucoup vivent en Occident et planquent leur butin dans des banques suisses (2), luxembourgeoises ou autres.

Les peuples de ces pays paient le prix fort pour leur insertion forcée dans l'économie globalisée. Deux exemples entre mille : en Inde les 125 000 suicides de paysans entre 2001 et 2007, ou encore cette zone industrielle près de Hong Kong sur-nommée « aux 40 000 doigts » (*Broyés ou perdus* chaque année !).

## Chez les damnés de la Terre : au Nigéria et en Bolivie

Suivent deux longues plongées dans l'enfer de la misère, à la rencontre des êtres humains qui subissent dans leur chair ces monstrueuses politiques élaborées à des milliers de kilomètres de chez eux. Cap sur le Nigeria, dont les divisions ethniques et religieuses entraînent des conflits politiques très complexes visant au partage du pactole

pétrolier (350 milliards de dollars depuis l'indépendance).

Jean Ziegler évoque la guerre du Biafra et le rôle peu reluisant joué par De Gaulle et *Elf*, la mort par pendaison du pacifique opposant Ken Sara Wiwa, rappelle le rôle clé de l'ambassadeur de sa Gracieuse Majesté Richard Gozney, éminence grise des présidents successifs, il nous fait rencontrer le courageux prix Nobel de Littérature Wole Soyinka, dénonce le calvaire des habitants du delta du Niger où on laisse, au mépris des réglementations internationales (le gaz brûle en permanence sans aucun filtre), s'indigne des 500 conteneurs de déchets toxiques qui arrivent chaque mois à Lagos, abandonnés dans des décharges à ciel ouvert (dans une mégalopole de 15 millions d'habitants !) ou encore de l'esclavage des enfants.

Le Nigeria, 8<sup>ème</sup> exportateur de pétrole au monde, est classé au 159<sup>ème</sup> rang, sur 177 pour l'indice de développement. Les revenus de l'oligarchie, les bénéfices de *Shell*, *Exon*, *Elf* et cie n'ont jamais été aussi plantureux, la haine de l'Occident non plus.

En Bolivie le tableau était étonnamment identique : confiscation des richesses par l'oligarchie, privatisations à tout va au profit de compagnies étrangères, misère effroyable du peuple, notamment des Indiens... Jusqu'à l'arrivée du grain de sable Evo Morales, élu massivement par ceux que les habitants des provinces riches appellent délicatement « *los animales* ».

Un succès historique pour les peuples martyrisés. Un succès qui doit beaucoup à la mémoire enfouie mais bien vivante des révoltes indiennes écrasées dans le sang : de celles de *Tupac Amaru* au XVI<sup>ème</sup> siècle et de *Juan Gabriel* au XVIII<sup>ème</sup> siècle, à la bataille contre la privatisation de l'eau, véritable déclencheur de la victoire de Morales.

Mais Jean Ziegler, témoin passionné, reste lucide : il n'oublie pas de pointer du doigt les contradictions de cette société si inégalitaire. La nationalisation des ressources du sous-sol (3), aussi réussie soit-elle, ne va pas permettre de tout résoudre d'un coup de baguette magique.

Il montre également que les germes de division sont présents, dans les communautés indiennes, dans la coalition au pouvoir (le MAS), que la réforme agraire peine à se mettre en

place, que les cadres manquent, que le fondamentalisme indien du charismatique *Felipe Quispe* reste une menace.

Au delà de l'espoir immense qu'a représenté l'élection d'un indigène dans ce petit pays, il ne veut pas qu'on perde de vue que la situation peut déraiper, que la haine de l'Occident en tant que système d'oppression pourrait un jour devenir la haine des occidentaux, et mener au chaos. Une situation que, comme toujours, les puissants sauraient exploiter pour rétablir leurs privilèges.

Le nombre de Boliviens extrêmement pauvres est passé de 35 % à 27% (chiffres FMI) mais les extrêmement riches de la province de Santa Cruz (4) n'ont pas baissé les bras, aidés en sous main dans leur projet sécessionniste par l'ambassadeur étasunien Goldberg.

### En guise conclusion (provisoire)

« Faisons de la haine une force de justice de progrès et de liberté. »

Dans ce livre dense, parfois insoutenable de vérité, l'auteur ne laisse éclater sa colère qu'une fois, lorsqu'il évoque les agrocarburants : « Pour faire un plein il faut 358 kg de maïs ce qui pourrait nourrir un petit mexicain pendant un an. Que crévent les gueux de la moitié sud de la planète ! »

Passionnées, passionnantes, ces pages sont à l'image de l'homme Jean Ziegler, combattant inlassable pour un monde juste.

**André GARO**

(1) Publié en Livre de Poche : 6,95 euros.

(2) Citoyen suisse, Jean Ziegler n'a pas hésité à critiquer violemment son propre pays dans deux livres : « LA SUISSE LAVE PLUS BLANC » (sur le blanchiment d'argent par les banques helvétiques) et « LA SUISSE, L'OR et LES MORTS » (sur le soutien suisse à l'effort de guerre nazi). Allez sur des sites de journaux suisses, vous verrez qu'on ne lui a pas pardonné !

(3) Avec l'aide précieuse des experts algériens, vénézuéliens et... norvégiens.

(4) Les pages évoquant le lien entre cette province, les Oustachis fascistes croates, une réunion autour d'Hitler en 1944 à Strasbourg, la guerre des Balkans dans les années 1990 et le sinistre rôle de Klaus Barbie dans la disparition de Jean Moulin... et d'Ernesto Guevara sont particulièrement passionnantes.

### ▪ Suite de la page 9

quand on a essoré les arguments des amoureux du bitume (lien vidéo Castres-Toulouse). Une poignée de minutes à 19 70 et un totem gris avec ses sacrifiés (ses « impactés »), ses incantations (le « désenclavement », le « développement »), ses prêtres (les CCI, les barons politiques locaux) et ses dévots qui attendent l'emploi, la vie meilleure et la modernité. Ils auront du béton, du bitume, du CO2, de l'étalement urbain et du shopping dans des hangars de bord d'échangeurs qui ont quittés des bords de rocade. Les autoroutes déplacent et concentrent l'activité, mais l'illusion est là chez celui qui la reçoit.

Et il y a tout ce que nous n'aurons pas, toute l'énergie administrative, laborieuse, citoyenne, financière qui n'aura pas été mise ailleurs, à entretenir les services publics, à entamer la transition énergétique, à développer d'au-

tres moyens de déplacement, à diminuer les transports inutiles, à donner un coup de main aux Tanzaniens et aux Kényans.

### La fête continue

Nous avons decrypté le « A65-grenelle-mix » de DJ Borloo, mais nous n'avions pas pressenti la compilation à venir. Pour tout dire, nous avons même la secrète prétention d'être les derniers sacrifiés. Nous espérons au moins avoir l'honneur d'être les derniers écrasés par le dinosaure autoroutier et de pouvoir revendiquer –qui sait ?– le coup fatal. Mais c'est raté : 1 092 kilomètres de nouveaux projets autoroutiers viennent d'être adoptés par le gouvernement et nous rejoignons simplement la longue cohorte des impactés anonymes.

Que restait-il à dire ?

**Ceci, peut-être...**



Vous avez raté un numéro  
d'Ortzadar ?

Nous vous invitons à vous rendre sur  
notre page web :

<http://ortzadar.free.fr>

Vous pourrez consulter en ligne les anciens exemplaires jusqu'au N°104 (les numéros plus anciens seront disponibles progressivement).



**Attac Pays basque s'est rendue au contre-sommet de Cancun, le 4 décembre 2010, co-organisé par Attac France, les Amis de la Terre, Bizi et la Confédération Paysanne, en contrepoint au Sommet de Cancun au Mexique sur le réchauffement climatique. Jean Marie Harribey, membre du Conseil Scientifique d'Attac France y a fait le remarquable discours suivant dont nous lui avons demandé la transcription. Il aurait pu tenir le même discours à l'issue de la grande manifestation anti LGV, appelée par le CADE la semaine suivante ...**

« Il n'y a pas d'un côté une crise économique et financière, d'un autre côté une crise sociale et enfin une crise écologique qui seraient séparées. Il y a une logique capitaliste qui s'est exacerbée à un point tel qu'elle a provoqué une déflagration générale dont les aspects sont liés entre eux. Et il faudra se souvenir de cette globalité quand on parlera des alternatives à mettre en œuvre. »

### **Pourquoi la crise sociale et la crise écologique sont-elles le produit d'une même logique démente ?**

« L'exigence de rentabilité de plus en plus élevée exprimée par les actionnaires et les institutions financières qui les représentent a contraint les salaires à baisser relativement à la richesse produite, a réduit les possibilités de créer des emplois, et cette exigence a également conduit au laminage de la protection sociale et du droit du travail.

L'extraordinaire développement des inégalités et donc l'enrichissement des riches ont favorisé la prolifération de placements spéculatifs pendant que les institutions financières inventaient mille façons de créer des bulles à coups de produits

dérivés.

Mais cette logique d'accumulation financière exacerbée et de surproduction capitaliste généralisée s'est heurtée progressivement à un nouveau mur, celui de la finitude de la planète et de ses ressources. Le capitalisme est donc confronté à l'impossibilité de réaliser une accumulation infinie. »

### **Quelle est la fuite en avant qui se profile ?**

« D'abord, dans le domaine social, élargir la sphère marchande en privatisant les services publics et la protection sociale et en réduisant l'espace des solidarités collectives pousse les individus qui ont des revenus suffisants à se tourner vers les assurances privées.

Dans le domaine écologique, la tendance est de confier au marché la gestion de l'environnement. C'est particulièrement le cas de la lutte contre le réchauffement climatique et contre la diminution de la biodiversité.

Le Protocole de Kyoto arrive à expiration bientôt sans que la diminution des émissions de GES ne soit commencée, au contraire. La Conférence de Copenhague en 2009 s'est soldée par un échec, tiraillée entre les États-Unis, refusant des contraintes de réduction qui auraient bridé leur modèle de développement, la Chine et autres pays émergents qui n'entendaient pas qu'on leur limite leurs possibilités de développement sans engagement précis des pays riches, et l'Union européenne qui a constamment revu à la baisse ses objectifs.

Le résultat est qu'on ne pourra pas cantonner le réchauffement à 2°C (encore moins à 1,5°C !). Il ira sans doute jusqu'à + 3,5°C. »

### **Tout se conjugue pour aller dans le sens d'un dérèglement climatique non maîtrisé, un emballement. Pourquoi ?**

« Parce que les mécanismes de Kyoto sont des mécanismes marchands qui sont porteurs d'autant de spéculation que le sont les bourses ordinaires, avec une distribution

gratuite des permis d'émission, avec le mécanisme de développement propre par lequel des crédits carbone obtenus facilement seraient revendus sur le marché du carbone, et avec l'arrivée de hedge funds sur ce marché.

Parce que des mécanismes similaires sont étudiés pour accorder des crédits carbone en récompense du stockage du CO2 dans les forêts : c'est la négociation REED et REED+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts).

Parce que l'aide aux pays pauvres pour s'adapter au changement climatique est chichement comptée.

Parallèlement a eu lieu le mois dernier une conférence de l'ONU à Nagoya sur la biodiversité. L'idée est de donner une valeur monétaire à la nature. Comment faire ? Soit en mesurant le coût de sa dégradation, qu'on ne peut mesurer que par celui de sa restauration : c'est un cercle vicieux parfait. Soit en évaluant les forêts à la quantité de carbone qu'elles sont capables de capter, elle-même évaluée au prix de la tonne de carbone sur le marché des permis d'émission : ce n'est plus un cercle vicieux, c'est un cercle mortifère.

S'il en est ainsi à l'avenir, les grands groupes industriels et financiers vont pouvoir acheter des « actifs naturels » pour compenser les émissions dont ils seront par ailleurs responsables. La Caisse des dépôts et consignations, pourtant seule banque publique en France, a créé en 2008 une filiale financière CDC-Biodiversité pour s'engager dans ce type de démarche.

De quelque côté que l'on se tourne, la problématique est la même : la protection des écosystèmes étant devenue une nécessité impérieuse, certains en profitent pour élargir le champ des placements rentables. »

### **Quelles alternatives impulser ?**

« **Mise au pas de la finance :**

- Socialisation du secteur bancaire ;
- Taxation des Transactions Financières et interdiction des

ventes à découvert ;

- Banques centrales sous contrôle avec possibilité de monétiser les déficits publics.

Il faut aussi *extirper du périmètre des droits sociaux tout mécanisme marchand calqué sur celui de la finance*. Idem pour la protection écologique. Il faut refuser le chantage protection sociale contre protection écologique ou l'inverse : il nous faut les deux protections.

La notion de *bien public mondial / bien commun de l'humanité* émerge ; elle est antagonique avec l'avancée permanente de la frontière de la propriété privée sous la pression des multinationales qui veulent tout : espaces, terre, eau, ressources, connaissances, le vivant...

En fait, il s'agit de redéfinir les modes de développement et la conception de la richesse pour amorcer des transitions sociales et écologiques. C'est une autre histoire que celle du capitalisme. »

**Jean Marie Harribey**  
Cancun 4 décembre 2010

**Attac Pays Basque Maison pour Tous**  
6 rue Paul le BARRILLIER 64600 ANGLÈT  
pays.basque@attac.org  
<http://local.attac.org/paysbasque/wordpress>

### **Prochaines activités d'attac pays basque**

• **Mardi 11 janvier de 19 h à 21 heures à la Taverne de l'Atalante de Bayonne, Attac café animé par Maité Etcheverria et Christian Monnet de l'OIP (Observatoire International des prisons) sur le thème : « La prison ; un espace de non droit social ? (conditions de travail des détenus, droits à la retraite...) »**

• **Vendredi 14 janvier à 20h30 projection-débat du film « Cheminots » à l'Atalante,**  
en collaboration avec le Cade et Bizi et en présence du réalisateur Luc Joulé de la CGT Cheminots. A 19h30 buffet campagnard

• **Mercredi 26 janvier, à partir de 19 heures à la Maison pour Tous de Anglet :**  
**Pot de nouvelle année, puis assemblée Générale d'Attac Pays basque,** ouverte aux adhérents (qui éliront le nouveau CA), et à ceux qui souhaiteraient adhérer.

# « TAPER N'EST PAS AIMER »

## Labelliser n'est pas la panacée

En Pays Basque, 2010, année où les violences faites aux femmes étaient déclarées CAUSE NATIONALE, s'achève sur la mort dramatique de Kristine Bosque, vraisemblablement étranglée par son conjoint à Arbonne. Deux mois auparavant une sexagénaire, Annie Froment, était abattue en plein Biarritz, par son ex-conjoint. Et combien d'autres cette année sur toute la France ?

A Bayonne en 2005, 140 plaintes ont été déposées pour violences inter conjugales aggravées, 200 plaintes, en 2010. Le réseau d'accompagnement local de Bayonne constitué par le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles), l'ACJPB (Association de Contrôle Judiciaire du Pays Basque), le Foyer Les Mouettes (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et le Planning Familial ont reçu 238 victimes, pour les 3 premiers trimestres 2010. Des chiffres qui ne baissent pas.

Localement, comme au plan national, les violences perdurent et le bilan des actions reste bien en deçà de la volonté politique affichée.

## Légiférer, mais pas assez...

A la place de la loi cadre, rédigée et proposée aux deux chambres dès 2006 par le CNDP (Collectif National pour les Droits des Femmes), a été adoptée la loi du 9 juillet 2010 contre les violences conjugales (uniquement) qui, malgré quelques avancées, n'ébranle pas les rapports de domination de la société patriarcale.

- Le texte prévoit une mesure phare : « l'ordonnance de protection » rendue par le Juge des Affaires Familiales, à la demande de la victime directement, et pour une durée de 4 mois. Concrètement, l'auteur des violences (conjoint, partenaire, ou ex) pourra dans l'urgence être expulsé du domicile familial ou la

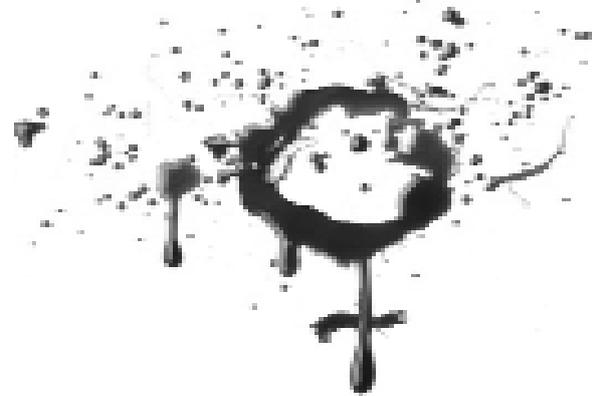
victime reléguée hors de portée de son agresseur et à sa charge. Cette décision est laissée à l'appréciation du JAF qui après l'audition des deux parties pourra trancher, en dehors de faits avérés, selon son estimation à lui de la vraisemblance des faits exposés. On peut craindre que le conjoint violent, habitué au déni et à la séduction obstrue l'authenticité des faits aux dépens de la victime sous son emprise depuis très longtemps.

- D'autant que l'autre nouveauté, le délit de harcèlement psychologique, tout aussi violent que la violence physique et qui ne relevait jusqu'à présent que de la jurisprudence est désormais reconnu comme un délit. Cette mesure peut être contre productive et se retourner contre la victime. Il appartiendra au JAF d'être assez rodé à ces situations complexes pour ne pas renvoyer dos à dos auteur et victime en multipliant les non-lieux ou les classements sans suite.

- Même si l'accord de la victime est maintenant nécessaire, le recours à la médiation, est maintenu, mettant en face à face et sur un même plan victime et coupable.

## Epauler les réseaux au lieu de rentabiliser

Mais avant d'avoir recours à la justice, la victime de violences inter conjugales connaît bien des attermoissements : d'abord l'espoir de réparer ce qui était à la base une histoire d'amour, puis la culpabilité, et la honte qui l'enferment dans le silence. La police et la justice ont encore bien du mal à comprendre et à gérer ces ruptures à répétitions. Dans ses démarches la victime a grand besoin d'un faisceau d'aides pour l'écouter, l'informer de ses droits et lui permettre de reconstruire assez d'estime de soi pour oser enfin partir définitivement. Un réseau de professionnels et d'asso-



CUANDO LA SANGRE ES DE UNA MUJER MALTRATADA, LA HERIDA ES DE TODOS

(« Le sang d'une femme battue est notre blessure commune »)

ciatifs fonctionne à Bayonne depuis 8 ans avec le CIDFF, l'ACJPB le CHRS des Mouettes et le Planning Familial. Ils coordonnent leurs actions et mutualisent leurs pratiques en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux (procureur, commissariat, et autres structures sanitaires ou sociales). Faut-il encore qu'en aval existent des moyens d'hébergement d'urgence, d'accueil prolongé avec les enfants, de possibilités de réinsertion, pour que leurs démarches ne débouchent pas sur une impasse. Or localement le déficit de moyens est dramatique : une seule chambre disponible aux Mouettes pour les femmes battues. Nous attendons beaucoup de l'Observatoire des violences faites aux femmes que vient de mettre en place la Mairie de Bayonne. Il s'est engagé à apporter « une valeur ajoutée dans les luttes contre les violences sexistes ». La demande en matière de lieux d'accueil adaptés et de logements dédiés aux femmes victimes de violence en nombre suffisant, devrait y être prise en compte en priorité.

Le Planning Familial pour sa part a une certaine expérience<sup>1</sup> en ce domaine parce que notre association participe activement au quotidien et sur le terrain à ce combat depuis des années et puisque, en tant que membre du CNDP, elle est à l'origine de la loi. Nous affirmons

que les violences faites aux femmes ne peuvent être gérées de manière comptable, et soumises comme l'ensemble des services publics d'ailleurs, à la question de la rentabilité. Nous veillerons à la juste application de la loi dans l'attente de son amélioration. La lutte contre les violences faites aux femmes ne peut se limiter à des mesures répressives. La prévention des violences reste le parent pauvre. Il est indispensable en amont de promouvoir une culture de l'égalité à l'école, dans les publicités et au travail, pour abolir le sexisme et la domination masculine.

## PLANNING FAMILIAL Côte Basque

Tél. : 06 22 62 02 76  
bayonneplanning@orange.fr

P.S : le Planning Familial Côte Basque tient à remercier les organisations locales qui lui ont apporté leur soutien et ont permis à une délégation de participer à la manifestation du 6 novembre à Paris pour la défense du droit à l'IVG.

## Permanences à Bayonne

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois : 14h30 – 16h30 au BIJ, 71 rue Bourgneuf.

- Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois : 9h – 11h au CCAS – Place des Gascons.

# AMORE

UN FILM DE LUCA DE GUADAGNINO

*Avec Tilda Swinton, Alba Rohrwacher, Flavio Parenti et Pippo Delbono.*

« **A** MORE est un film d'une grande beauté dans lequel Luca Guadagnino réussit la transformation en images de toutes les perceptions sensorielles : toucher, goût, odorat... et réussira à nous entraîner dans un véritable maelstrom émotionnel, toujours traité avec une grande délicatesse et grâce à une lumière, très « italienne ». Ce jeune metteur en scène italien, réussit là, un coup de maître pour son troisième long métrage. Il était jusque là, quasiment inconnu en France.

Le film commence en hiver et en tons de gris, dans une maison bourgeoise du nord de l'Italie, à Milan. On découvre la famille Recchi, riches industriels du textile. Autour du patriarche Edoardo (Gabriele Ferzetti) et son épouse (Marisa Berenson), évoluent le fils aîné, Tancredi (Pippo del Bono), son épouse Emma (Tilda Swinton) et leurs trois enfants, Edoardo (Flavio Parenti), Gianlucca

(Mattia Zaccaro) et Elizabetta (Alba Rohrwacher).

Emma, la femme que Tancredi est allé chercher en Russie est magnifiquement jouée par Tilda

Swinton ; l'ancienne serveuse de restaurant devient une grande bourgeoise qui règne sur la grande demeure, la famille et le personnel de maison, avec une classe certaine. Elle donnera trois enfants à Tancredi puis la routine et l'ennui s'installent... Son mari est très occupé par ses affaires...

Apparaît alors Antonio, un ami d'Edoardo. Cuisinier d'exception, il sera pour Emma une « révélation » et réussira à l'extraire de la « torpeur » du mariage. Emma redécouvre l'amour en mordant dans une gamba que Antonio a cuisiné spécialement pour elle. C'est un monde qui commence dès lors à changer et Emma enclenche la déstabilisation des Recchi et de leurs certitudes.

Sa fille Elizabetta lui révèle en même temps son homosexualité et son courage aidera aussi Emma à s'émanciper. C'est à ce moment du

film que le patriarche disparaît et qu'un aspect économique surgit. Après la succession, la firme Recchi est entraînée dans la mondialisation, absorbée par un groupe international : c'est la dissolution du groupe familial.

C'est là qu'on peut se poser la question d'une éventuelle influence de Pippo Delbono sur le scénario du film quand on connaît son implication dans les problèmes de société contemporains et les

dérives ultra libérales de la société.

Rappelons sa remarquable pièce « La Menzogna » (Le Mensonge).

Cerise sur le gâteau, la musique remarquable du compositeur John Adams, qui a autorisé Luca Guadagnino à utiliser des extraits de ses œuvres.

Un film superbe, éblouissant, qui ne peut laisser indifférent...

A voir absolument !

arc • en • ciel  
**Ortzadar**

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : [ortzadar@bigfoot.com](mailto:ortzadar@bigfoot.com)  
<http://ortzadar.free.fr>



**Abonnement à ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....  
Adresse .....  
CP..... Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

**Ortzadar** - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0711 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne